



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Soutien aux étudiants de Sciences-Po réprimés pour leur mobilisation contre la loi Yadan !

Comme d'autres (la Sorbonne, Centrale-Supélec, Toulouse...), les étudiants de Sciences Po se sont mobilisés mardi dernier dans leur établissement, comme c'est leur droit le plus légitime, pour obtenir le retrait de la proposition de loi Yadan.

À l'initiative d'un directeur qui a une conception policière de sa charge, étudiantes et étudiants ont subi une répression inacceptable : intervention de la police dans l'établissement, lourdes amendes (450 à 1000 euros), menaces d'inscription au casier judiciaire pour des motifs complètement infondés.

Tout ceci est en infraction complète avec les franchises universitaires et le libre droit des étudiantes et étudiants de s'exprimer comme ils le souhaitent dans les établissements d'enseignement supérieur (article L 811-1 du code de l'éducation).

FO ESR a obtenu mercredi 15 avril une entrevue au ministère, avec des délégués étudiants, pour porter les revendications des étudiantes et étudiants, obtenir le respect de leur droit de libre expression et la levée de toutes les amendes et sanctions ou menaces de sanction de tout ordre.

FO ESR se félicite que le projet de loi Yadan ait été retiré mais, pour les étudiantes et étudiants, rien n'est cependant réglé.

Aussi FO ESR appelle tous les collègues à rejoindre le rassemblement appelé par des organisations étudiantes :

RASSEMBLEMENT MARDI 21 AVRIL À 12H15 devant Sciences Po (27, rue Saint-Guillaume)

- > Levée immédiate de toutes les sanctions contre les étudiants mobilisés, annulation de toutes les amendes !
- > Soutien aux étudiants dans leur juste combat en défense des droits du peuple palestinien, contre la politique génocidaire du gouvernement israélien, contre la guerre au Moyen-Orient comme partout !